



Paris, le 22 juin 2015

BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TARGET2-TITRES A ÉTÉ LANCÉ AVEC SUCCÈS CE JOUR

- La plateforme unique de l'Eurosystème pour le règlement-livraison des titres, TARGET2-Titres (T2S), qui constitue une initiative marquante, a commencé à fonctionner ce matin.
- Un premier groupe de dépositaires centraux de titres et leurs communautés d'utilisateurs de Grèce, de Malte, de Roumanie et de Suisse sont à présent connectés à T2S pour le règlement des opérations sur titres en euros.
- T2S sera intégralement déployé dans 21 pays européens en février 2017, couvrant pratiquement 100 % des transactions sur titres en euros.
- T2S constitue une étape importante vers une plus grande intégration des marchés de capitaux européens.
- T2S permettra de réduire les coûts liés au règlement-livraison des titres et facilitera la gestion de la liquidité et des garanties.

La Banque centrale européenne a annoncé que T2S, une plateforme qui permettra de centraliser les opérations de règlement-livraison des titres en Europe, avait commencé à fonctionner aujourd'hui comme prévu. Quatre dépositaires de titres et leurs utilisateurs sont à présent connectés à T2S : le dépositaire de la Banque de Grèce pour les obligations d'État (BOGS) ; le dépositaire de la Bourse de Malte ; le dépositaire central de la Roumanie (*Romania's Depozitarul Central*) ; et le système SIX-SIS pour la Suisse.

Le premier groupe de marchés a migré sans heurt à T2S au cours du week-end, marquant ainsi le début du déploiement de T2S. L'Italie sera le prochain pays le 31 août 2015. Trois autres groupes de marchés suivront successivement et la totalité des systèmes, couvrant 21 pays européens au total, aura migré en février 2017.

« Il s'agit d'une étape tangible vers l'intégration financière en Europe », a déclaré Yves Mersch, membre du Directoire de la BCE. « Après sept années d'efforts pour parvenir à cette réalisation, T2S bénéficiera aux citoyens de 21 pays et favorisera la création d'un véritable marché unique des capitaux en Europe ».

Géré par l'Eurosystème et opérant en monnaie de banque centrale, T2S est un élément de la « plomberie » financière pouvant permettre de réduire sensiblement le coût des transactions sur titres entre pays européens, tout en rendant celles-ci plus sûres. Par exemple, grâce à T2S, il sera nettement moins onéreux pour les particuliers et les institutions d'acheter et de vendre des actions d'entreprises hors des frontières nationales. T2S facilitera également la tâche des entreprises désirant émettre des actions et des obligations dans plusieurs endroits en Europe. Tout en rendant les marchés financiers plus sûrs et plus efficaces, T2S favorisera l'accès de l'économie réelle à des sources de financement plus diversifiées.

T2S offre également des fonctionnalités avancées en matière de gestion de la liquidité et des garanties, générant ainsi des gains en termes d'efficacité pour les intervenants de marché.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site internet de la BCE à l'adresse suivante : www.t2s.eu.

Quelques brefs rappels relatifs à T2S

- T2S procède au règlement-livraison des titres, c'est-à-dire que le système transfère la propriété des titres entre les parties intervenant dans une transaction. Il traite à la fois les titres de créance et les actions, appliquant des modalités harmonisées et des prix identiques aux opérations domestiques comme aux opérations transfrontières.
- Le projet T2S a été lancé par le Conseil des gouverneurs de la BCE en juillet 2008 afin de remédier à la fragmentation des services transfrontières pour les titres en Europe.
- La plateforme T2S a été mise au point et est exploitée conjointement par quatre banques centrales (Deutsche Bundesbank, Banco de España, Banque de France et Banca d'Italia) pour le compte de l'Eurosystème.

- Le projet T2S a été conduit en étroite collaboration avec toutes les parties prenantes, notamment les banques centrales, les dépositaires de titres et les banques, sous l'égide de l'organe de direction *T2S Board*.
- T2S traitera les transactions en euros et, à compter de 2018, en couronnes danoises, comme convenu avec la banque centrale du Danemark. D'autres monnaies et d'autres marchés pourront rejoindre le système lors de phases de déploiement ultérieures.

Pour les demandes des médias, veuillez contacter Anna Nuzzolo au numéro suivant : +49 69 1344 5307.

Banque de France
Direction de la Communication
Service de Presse
9 rue du Colonel Driant
75049 PARIS CEDEX 01
Tél. : 01 42 92 39 00 – Télécopie : 01 42 60 36 82
Internet : <http://www.banque-france.fr>

Reproduction autorisée sous réserve de citation de la source.